

B-NINE® WSG

PLANT GROWTH REGULATOR/
RETARDATEUR DE CROISSANCE POUR LES PLANTES

Water Soluble Granule Granules solubles

Controls Height, Promotes Flowering of Plants
Pour contrôler la hauteur et favoriser la floraison des plantes

A Plant Growth Regulator for Chrysanthemums, Azaleas, Bedding Plants, Poinsettias and Hydrangeas
Retardateur de croissance pour les chrysanthèmes, les azalées, les plantes à massif, les poinsettias et les hortensias

COMMERCIAL / COMMERCIAL

ACTIVE INGREDIENT: / PRINCIPE ACTIF :

Daminozide: / Daminozide :85%

REGISTRATION NUMBER 17465 / NO D'ENREGISTREMENT : 17465
PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

WARNING - EYE IRRITANT AVERTISSEMENT - PEUT IRRITER LES YEUX

READ THE LABEL BEFORE USING
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

For Product Use Information Call: 1-800-438-6071 / Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071
FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.
POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident),
appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

Net Contents: / Contenu Net : 500 Grams - 50 Kilograms

**PLANT
REGULATOR**

UPL AgroSolutions Canada Inc. • 630 Freedom Business Center, Suite 402
King of Prussia, PA 19406 U.S.A. • 1-800-438-6071



GENERAL INFORMATION:

B-NINE® WSG Plant Growth Regulator is for use on container grown ornamental plants. B-NINE WSG Plant Growth Regulator passes into the leaf, then moves within the plant to the growing points to reduce internode elongation. Treated plants develop a shorter, more compact growth habit when compared to untreated plants (see dilution table for converting percent concentration to dosage of B-NINE WSG Plant Growth Regulator per litre).

Concentration of B-NINE WSG Plant Growth Regulator Desired		Grams Product Per 1 Litre Water	Grams Product Per 100 Litres Water
%	ppm		
0.15	1500	1.8	180
0.25	2500	3	300
0.375	3750	4.5	450
0.50	5000	6	600
0.75	7500	9	900
1.0	10000	12	1200

Place the amount of B-NINE WSG Plant Growth Regulator shown into the spray tank. Then add the amount of water to make the desired concentration. Allow 3 - 5 minutes for B-NINE WSG Plant Growth Regulator to dissolve in water, stirring occasionally. Once the B-NINE WSG Plant Growth Regulator has dissolved in water, no additional agitation is required. Solutions prepared from B-NINE WSG Plant Growth Regulator should not be held for more than 24 hours. Be sure to seal the unused portion of B-NINE WSG Plant Growth Regulator in its original container as high humidity and moisture will cause it to harden.

APPLICATION NOTES:

The recommended application volume is 1 Litre per 5 square meters of area. This will provide coverage of the foliage just to the point of runoff.

Plants should be well watered prior to application of B-NINE WSG Plant Growth Regulator. Wilted plants do not readily absorb B-NINE WSG Plant Growth Regulator and poor results may occur. The plant foliage should be dry when sprays are applied. Do not syringe or overspray the foliage for 18 to 24 hours after applying B-NINE WSG Plant Growth Regulator to allow the chemical to enter the plant.

DIRECTIONS FOR USE:

Pot Chrysanthemums: To produce compact, branched (pinched) plants, spray to run-off 2 weeks after pinching with a 0.25% (2500 ppm) of B-NINE WSG Plant Growth Regulator. For very sensitive varieties apply when desired plant height is reached.

If additional retardation is desired, a second application of 0.25% (2500 ppm) B-NINE WSG Plant Growth Regulator may be applied at three weeks after the first application. It is suggested that a 'MEDIUM' schedule calling for shading and pinching be used on the same day for 'TALL' varieties. This will eliminate the open, relatively leafless appearance often associated with the use of delayed pinch schedules.

To produce compact potted single stemmed plants, spray to run-off two weeks after planting with a 0.5% (5000 ppm) solution of B-NINE WSG Plant Growth Regulator.

Cut Chrysanthemums: To retard neck stretching just below the flower on potted and cut flowers, spray the top 1/3 of the foliage to run-off with 0.25% (2500 ppm) B-NINE WSG Plant Growth Regulator two days after disbudding.

Azaleas - Greenhouse Plants: To promote development of additional buds on plants grown for forcing, spray when new growth following final shaping is 2 - 5 cm. Apply either one application of 0.25% (2500 ppm) B-NINE WSG Plant Growth Regulator or, two applications of 0.15% (1500 ppm) B-NINE WSG Plant Growth Regulator at one week intervals.

Hydrangeas - Spring Growth: To retard spring forcing growth, spray with a 0.5% (5000 ppm) solution of B-NINE WSG Plant Growth Regulator when

the new growth has just started to unfold and four to five pairs of leaves are visible. Apply 2 - 4 weeks after forcing but not later than this time.

Bedding Plants: Excessive stem elongation of petunias, marigolds, zinnias, asters, cosmos and salvia is prevented by a B-NINE WSG Plant Growth Regulator spray made when 4 - 5 cm of new growth has developed after transplanting or pinching (approximately 2 - 3 weeks) or when the plants begin to elongate (stretch). Use a 0.5% (5000 ppm) solution sprayed to the drip point.

Poinsettias: B-NINE WSG Plant Growth Regulator reduces the elongation (stretching of poinsettias).

The following table is for pinched plants.

Pinch Date	Aug. 15	Sept. 1	Sept. 15
B-NINE WSG Concentration	0.75%	0.5%	0.75%
No. of Applications	2	2	1

The first application should be made when the new growth is 7 - 10 cm long. The second application, if suggested, should be made two weeks after the first application.

The following table is for single stem plants:

Propagation Date	Aug. 1	Aug. 15	Sept. 1	Sept. 15
First Spray Date	Sept. 1	Sept. 15	Oct. 1	Oct. 15
Concentration	0.75%	0.75%	0.5%	0.75%
Second Spray Date	Sept. 21	Oct. 1	Oct. 15	None
Concentration	0.75%	0.5%	0.5%	-

The first application dates suggested are about one to two weeks after rooting. It is assumed that three weeks are required for rooting. Local conditions may require changing these suggested dates. But in all cases first application should be made one to two weeks after rooting.

Seasonably late applications will reduce plant height, but may also reduce bract size and delay flowering. For growers scheduling early December flowering, applications should not be made after initiation of short days.

PRECAUTIONS:

1. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
2. Causes moderate eye irritation. Avoid contact with eyes or clothing.
3. Do NOT contaminate food or feed products.
4. Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.
5. Users should remove clothing immediately if pesticide comes into contact with skin through soaked clothing or spills. Then wash thoroughly and put on clean clothing.
6. If pesticide is spilled on work clothing remove **IMMEDIATELY**. Wash thoroughly and put on clean clothing.
7. Work clothing should be washed with detergent and hot water. Wash work clothing separately from other laundry.
8. Wear chemical-resistant coveralls over long-sleeve shirt and long pants, chemical-resistant gloves, socks and chemical-resistant footwear during mixing, loading, application, clean up or repair activities. In addition, wear a chemical-resistant apron for mixing, loading and cleaning equipment. Wear chemical-resistant headgear, a face shield and a dust/mist-filtering respirator (MSHA/NIOSH approval number prefix TC-21C) in addition to the personal protective equipment indicated above for overhead application.
9. Do not enter or allow worker entry into treated areas within 24 hours of application.
10. For use only in commercial or research greenhouses or shade houses.
11. Do not tank mix B-NINE WSG Plant Growth Regulator with copper containing products and do not apply B-NINE WSG Plant Growth Regulator within 7 days either before or after application of such products, as burning of leaves may result.
12. Do not add additional wetting agent or mix with insecticides, fungicides or foliar fertilizers, as burning of leaves may result.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

Do not contaminate water when disposing of equipment washwater or rinsate. Do not allow discharge from the greenhouse to contaminate aquatic systems.

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: There is no specific antidote. Treat symptomatically.

STORAGE AND DISPOSAL:

STORAGE: Store product in original container only, away from other pesticides, fertilizer, food or feed. Keep container closed.

DISPOSAL:

1. Triple or pressure rinse the empty bag, add the rinsings to spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of unused, unwanted product contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

UPL, the UPL logo and B-NINE are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

©2022 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20211112-10613-121522

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Le retardateur de croissance pour les plantes B-NINE® WSG est pour les plantes ornementales en pots. Le retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG pénètre le feuillage et puis circule à travers la plante jusqu'aux points de croissance pour réduire l'élongation entrenœud. Les plantes ainsi traitées développent des habitudes de croissance plus courtes et plus compactes comparativement aux plantes non traitées (voir le tableau de dilution pour convertir le pourcentage de concentration au dosage de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG par litre).

Tableau de dilution du retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG			
Concentration de B-NINE WSG retardateur de croissance pour les plantes désirée		Grammes de produit par 1 litre d'eau	Grammes de produit par 100 litre d'eau
%	ppm		
0,15	1 500	1,8	180
0,25	2 500	3	300
0,375	3 750	4,5	450
0,50	5 000	6	600
0,75	7 500	9	900
1,0	10 000	12	1 200

Verser la quantité de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG indiquée dans le réservoir de pulvérisation. Puis, ajouter la quantité d'eau requise pour la concentration ciblée. Allouer de 3 à 5 minutes pour la dissolution du retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG dans l'eau et agiter de temps à autre. Une fois le retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG dissout dans l'eau, aucune autre agitation n'est requise. Ne pas conserver les solutions préparées avec le retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG pendant plus de 24 heures. Bien sceller la portion inutilisée du retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG dans son contenant d'origine car l'humidité durcira le produit.

REMARQUES CONCERNANT L'APPLICATION :

On recommande un volume d'application de 1 litre par 5 mètres carrés de superficie, ce qui procure une couverture du feuillage jusqu'au point précédant le ruissellement.

Bien arroser les plantes avant de procéder à l'application du retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG. Les plantes fanées absorbent mal le retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG et de piètres résultats peuvent être enregistrés.

Le feuillage des plantes doit être sec au moment de la pulvérisation du produit. Ne pas seringuer ou procéder à une pulvérisation excessive du feuillage dans la période de 18 à 24 heures suivant l'application du retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG afin de permettre au produit chimique de pénétrer la plante.

MODE D'EMPLOI :

Chrysanthèmes en pots : Pour produire des plantes ramifiées (pincées) compactes, pulvériser sur le feuillage une solution de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG de 0,25 % (2 500 ppm) jusqu'à ruissellement après un délai de deux semaines suivant le pincage. Pour les variétés très sensibles, appliquer lorsque les plantes ont atteint la hauteur désirée.

Si un retard de croissance supplémentaire est requis, procéder à une 2^e application de solution de 0,25 % (2 500 ppm) de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG après un délai de trois semaines suivant la première application. Il est suggéré d'avoir recours à un calendrier «médium» pour planifier l'ombrage et le pincage au cours d'une même journée pour les variétés de «haute taille». Ceci éliminera l'apparence ouverte c'est-à-dire relativement dénudée qui est souvent associée à l'utilisation de calendriers de pincage différés.

Pour produire des plantes compactes à tige unique en pots, pulvériser deux semaines après les avoir plantées avec une solution de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG de 0,5 % (5 000 ppm) jusqu'à ruissellement.

Chrysanthèmes coupés : Pour différer l'élongation directement sous la fleur pour les fleurs en pots et les fleurs coupées, pulvériser sur le tiers supérieur du feuillage une solution de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG de 0,25 % (2 500 ppm) et ce, deux jours après l'ébourgeonnement.

Azalées - Plantes de serres : Pour promouvoir le développement de bourgeons additionnels sur les plantes par forçage, pulvériser lorsque les nouvelles pousses apparaissant suite au façonnage final mesurent entre 2 à 5 cm. Appliquer soit 1 application de 0,25 % (2 500 ppm) de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG soit 2 applications d'une solution de retardateur de croissance B-NINE WSG de 0,15 % (1 500 ppm) à intervalle d'une semaine.

Hortensias - Croissance printanière : Pour différer la croissance printanière par forçage, pulvériser une solution de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG de 0,5 % (5 000 ppm) lorsque les nouvelles pousses commencent à peine à s'ouvrir et lorsque quatre à cinq paires de feuilles sont visibles. Appliquer 2 à 4 semaines après le forçage sans toutefois dépasser ce délai.

Plantes à massif : Pour prévenir une élongation excessive des tiges de pétunias, de soucis, de zinnias, d'asters, de cosmos et de sauge, pulvériser une solution de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG lorsque des nouvelles pousses de 4 à 5 cm ont développé après la transplantation ou le pincage (environ 2 à 3 semaines) ou lorsque les plantes commencent à s'allonger (à s'étirer). Utiliser une solution de 0,5 % (5 000 ppm) jusqu'à la formation de gouttelettes.

Poinsettias : La solution de retardateur de croissance pour les plantes B-NINE WSG réduit l'élongation des poinsettias.

Le tableau suivant s'applique aux plantes pincées.

Date de pincage	15 août	1 sept.	15 sept.
Solution B-NINE WSG	0,75 %	0,5 %	0,75 %
Nombres d'applications	2	2	1

Procéder à la 1^{ère} application lorsque la nouvelle pousse mesure entre 7 et 10 cm. Procéder à la 2^e application, si requise, dans les 2 semaines suivant la 1^{ère} application.

Le tableau suivant s'applique aux plantes à tige unique.

Date de propagation	1 août	15 août	1 sept.	15 sept.
1 ^{ère} date de pulvérisation	1 sept.	15 sept.	1 oct.	15 oct.
Concentration	0,75 %	0,75 %	0,5 %	0,75 %
2 ^e date de pulvérisation	21 sept.	1 oct.	15 oct.	Aucune
Concentration	0,75 %	0,5 %	0,5 %	-

La 1^{ère} date d'application suggérée est environ 1 à 2 semaines après l'enracinement en supposant un délai de 3 semaines pour l'enracinement. Les conditions locales peuvent nécessiter une modification des taux suggérés. Toutefois, dans tous les cas, la 1^{ère} application doit avoir lieu 1 à 2 semaines après l'enracinement.

Les applications faites tard dans la saison réduisent la hauteur des plantes; par contre, elles peuvent aussi réduire la taille des bractées et retarder la floraison. Pour les producteurs qui planifient une floraison au début du mois de décembre, éviter de procéder à des applications après le début des journées plus courtes.

PRÉCAUTIONS :

1. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Peut irriter légèrement les yeux. Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements.
3. NE PAS contaminer les aliments destinés aux humains ou aux animaux.
4. Les personnes qui utilisent ce produit devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller à la toilette.
5. Si le pesticide entre en contact avec la peau à la suite d'un déversement ou à travers des vêtements détrempés, il faut enlever immédiatement ces vêtements. Ensuite, on doit se laver à fond et mettre des vêtements propres.
6. Si le pesticide est renversé sur des vêtements de travail, les enlever IMMÉDIATEMENT. Ensuite, il faut se laver à fond et mettre des vêtements propres.
7. Les vêtements de travail devraient être lavés avec de l'eau très chaude et un détergent. On doit les laver séparément du reste du linge.
8. Durant les activités de mélange, de remplissage, d'application, de nettoyage ou de réparation, porter un couvre-tout résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, ainsi que des gants pour produits chimiques, des bas et des chaussures qui résistent aux agents chimiques. En outre, porter un tablier résistant aux produits chimiques pour mélanger le produit, le verser et nettoyer l'équipement. Porter un casque ou couvre-chef résistant aux produits chimiques, un écran facial et un respirateur anti-poussières/gouttelettes (dont le numéro d'approbation de MSHA/NIOSH débute par le préfixe TC-21C), en plus de l'équipement de protection individuelle stipulé ci-dessus pour une pulvérisation en hauteur.
9. Ne jamais revenir ni permettre à qui que ce soit de pénétrer dans les endroits traités moins de 24 heures après le traitement.
10. Ce produit ne doit être utilisé que dans les ombrières et les serres commerciales ou de recherche.
11. Ne pas mélanger le retardateur de croissance B-NINE WSG en cuve avec des produits qui contiennent du cuivre, et ne pas appliquer le retardateur de croissance B-NINE WSG moins sept (7) jours avant ou après l'application de tels produits, car les feuilles pourraient alors subir des brûlures.
12. N'ajouter aucun autre agent mouillant et ne pas mélanger le produit avec des insecticides, des fongicides ou des engrais foliaires, car les feuilles pourraient alors subir des brûlures.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ne pas contaminer les plans d'eaux lorsque vous disposez de l'eau de lavage et de rinçage de l'équipement. Ne pas laisser les écoulements des serres contaminer les systèmes aquatiques.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS CE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter avec soi le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments et des moulées.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois avant son élimination ou procéder à un rinçage sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange contenu dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

UPL, le logo d'UPL et B-NINE sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

© 2022 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20211112-10613-121522